

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT

CTPL DU 15 JANVIER 2007

Monsieur le Président , nous souhaitons vivement , en ce début d'année , qu'enfin les diverses demandes des représentants des personnels soient entendues et qu'ils ne soient plus mis devant le fait accompli pour tout ce qui concerne la vie des services, que l'on arrête cette multiplication de réformes largement rejetées, ces suppressions massives d'emplois et cette course à la performance complètement antinomique avec la notion de service public . Nous souhaitons aussi que les personnels soient plus régulièrement informés, consultés et entendus sur tout ce qui conditionne leur vie au travail .

Tout d'abord, la CGT voudrait faire remarquer qu'il aurait été souhaitable que les représentants du personnel reçoivent un ordre du jour pour cette nouvelle convocation du CTPL après le boycott de celui du 14 décembre, journée d'action sur laquelle nous reviendrons, mais aussi compte tenu de la surdité de nos ministres qui parlent dialogue social sans jamais le pratiquer. Bien au contraire au cours de la dernière période, les ministres s'entêtent à refuser l'ouverture de négociations salariales, annoncent la retenue à la source, la suppression de la notation chiffrée, et le premier ministre annonce quelques mesurées avant la conférence nationale sur l'emploi qu'il a lui même convoquée.

Dans cette déclaration liminaire, la CGT souhaite au delà des questions à l'ordre du jour revenir sur quelques problèmes importants qui nous remontent des personnels et impactent la vie des agents au travail et les conditions d'exercice de nos missions.

LA JOURNÉE D'ACTION DU 14 DÉCEMBRE :

Je pense que les résultats de cette importante journée d'action ne vous auront pas échappés, l'importance du nombre de postes fermés, notamment de ceux subissant des restructurations ce qui témoigne du refus des agents des réformes qui s'empilent , se suivent à une grande cadence sans qu'ils n'aient eu le temps de les «digérer» .

En effet , plus de 28 % des agents ont exprimé leur mécontentement (chiffre largement au dessus de la moyenne nationale et très élevé pour l'Yonne), représentant bien au delà de ce % les souhaits des personnels du département d'être enfin entendus par des Ministres et une Direction locale sourds à leurs revendications.

En effet , ces résultats sont d'autant plus significatifs que les agents ont , comme dans d'autres départements, décidés ensemble de participer nombreux dans certains postes pour dire leur ras le bol comme dans les 9 postes fermés: Ancy le Franc, Brienon sur Armançon, Charny, Courson les Carrières, l'Isle sur Serein, Joigny, Tonnerre, Sens Agglomération et Villeneuve l'Archevêque.

A noter d'ailleurs que des comptables ont ouverts leur poste avec très peu d'effectifs.

Il vous revient maintenant à entendre réellement tout ce mal vivre actuel dans les services et à trouver des solutions avec les agents et leurs représentants.

RETENUE À LA SOURCE DE L'IMPÔT :

Après toute une série de déclarations gouvernementales sur la mise en œuvre de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu au 1^{er} janvier 2009, Thierry BRETON vient de proposer une «large concertation».

Pour la CGT, la méthode employée n'est pas sérieuse car une telle réforme ne saurait s'accommoder d'effets d'annonces et de décisions précipitées. C'est un mensonge de dire qu'il n'y aura pas d'imposition en 2008. Tous les contribuables paieront cette année là l'impôt sur les revenus de 2007.

Une première analyse fait apparaître des risques de reculs en terme de fiscalité des ménages et de liberté individuelle.

Dernière quelques arguments choisis comme la retenue à la source « simplifierait la vie des contribuables, elle «serait moins lourde et moins pénalisante», comme l'administration fiscale française « coûterait trop cher... »(Plus cher que le chômage, les paradis fiscaux, la fraude fiscale, etc. ?), la France reste le seul pays européen à ne pas pratiquer la retenue à la source...

c'est toujours la même vision « comptable » de la Société, celle qui voit dans l'ensemble des services publics une dépense sans jamais parler des recettes pour les financer !

Qu'il s'agisse du rôle des employeurs dans la collecte de l'impôt et des contreparties y afférent ou d'une soi-disant simplification pour les contribuables, les arguments techniques du projet manquent pour le moins de lisibilité ou ne sont pas acceptables.

Le recouvrement de l'impôt est aujourd'hui parfaitement assuré par le Trésor public.

Transférer cette tâche aux entreprises aura un coût certain et une fiabilité moindre. De plus, cela pose le problème de la confidentialité des informations personnelles.

La retenue à la source de l'impôt prive le salarié connaissant des difficultés financières de délais de paiements et de possibilités d'adapter l'échéancier de sa dette en fonction de ses possibilités « temporelles », en relation avec le comptable du Trésor Public. Notre mission revêt d'ailleurs, n'en déplaise à certains «aficionados» du taux de recouvrement, un «caractère social» par la prise en compte individualisée des différentes situations des contribuables.

Instaurer la retenue à la source de l'impôt sur le revenu consiste à rendre l'employeur comptable de deniers publics.

Nous considérons que l'impôt doit être réhabilité dans ses dimensions fondamentales que sont la correction des inégalités entre citoyens , le financement par la dépense socialisée de politiques et de services publics échappant à la concurrence et à la rentabilité financière.

On appelle cela la réponse aux besoins sociaux : Emploi, logement, Santé, Education, Culture...

- L'ORE :

Les chiffres sont tombés entraînant la chute des effectifs: **-3 pour le département**

La CGT a toujours combattu l'ORE, à chaque CTPL nous avons rappelé notre opposition en indiquant qu'il s'agit d'un outil dont l'objectif est d'être au service des suppressions d'emplois et de l'accélération des restructurations du réseau.

Pour 2007, c'est encore **970 suppressions d'emplois** au titre du plan pluriannuel de performances .

Ce chiffre net correspond à 1104 suppressions d'emploi au titre des gains de productivité

Contrainte par le plan pluriannuel de performances, la DGCP redéploie les emplois sans tenir compte des besoins des services et encore moins des nécessités du service public.

- les horaires de travail :

La CGT demande qu'il soit enfin donné satisfaction aux demandes légitimes d'horaires variables et de changement d'horaires de travail des agents de plusieurs postes déposées depuis plusieurs mois conformément aux textes en vigueur.

Pour terminer cette déclaration liminaire, je voudrais vous faire part de quelques sujets de préoccupation et des revendications des personnels des postes où la CGT a fait des heures d'information la semaine dernière , où elle y a été très bien accueillie .

Tout d'abord d'une manière générale, lors de ces débats , j'ai senti un grand découragement parmi les agents qui sont inquiets pour leur avenir, compte tenu des diverses annonces, des suppressions d'emplois massives et des réformes qui se succèdent à toute vitesse sans qu'ils aient le temps de les assimiler.

Auxerre:

Les agents ont d'ailleurs déjà rempli le cahier d'hygiène et sécurité et attendent des réponses.

Voici quelques problèmes évoqués :

- l'absence d'eau chaude dans la cuisine dans laquelle une table pour déjeuner assis est demandée à la place de la table haute
- la nécessité d'un nettoyage complet de l'ensemble du poste et des archives , pour l'instant les agents remontent des archives de la poussière avec les cartons . Les 2h15 de ménage par jour ne semblent pas suffisantes , seul un étage peut être rapidement fait chaque jour. Le début du ménage à 16h se fait donc en présence des agents.
- le bruit des grooms des portes quand elles se ferment et la lenteur de la fermeture de la porte extérieure

- les craintes de se retrouver bloquée dans les toilettes, les verrous ne fonctionnent pas correctement , les portes s'ouvrent vers l'intérieur, ce qui n'est pas l'idéal pour y pénétrer
- l'absence de pallier au départ de l'escalier du 2ème étage , la porte s'ouvre vers l'extérieur et l'on se trouve immédiatement obligé de descendre une marche
- l'absence d'ouverture de fenêtres au rez-de-chaussée, empêchant toute aération .
- la présence de 3 guichets semble suffisante, mais le sera-elle lors des échéances? Il semble d'ailleurs que déjà le flux de contribuables dépasse largement les affirmations faites aux agents de peu de contribuables aux guichets d'Auxerre Banlieue
- un gros problème pour l'ensemble des agents celui du stationnement , compte tenu que le parking rue du Pont est payant , ce qui est peut être la cause du peu de fréquentation. La CGT demande le financement par l'administration de places de parking pour l'ensemble des agents. Déjà une voiture a été endommagée en bas du boulevard.
- les agents ont tout à fait conscience que cette fusion avait comme principal objectif la réduction des effectifs, ils le constatent à court terme et sont inquiets pour le long terme
- les agents demandent l'augmentation de la valeur faciale des titres restaurants.

Joigny:

- interrogations sur les retraites et l'éventualité d'un Hôtel des finances
- riches débats sur le prélèvement à la source , la notation et les avancements, l'individualisation des situations comme facteur de division : diviser pour mieux régner

Villeneuve sur Yonne :

Les débats ont portés sur les sujets d'actualité, les missions, le prélèvement à la source, la retraite , les salaires mais surtout les agents demandent l'aide de l'ERD pour faire face à l'absence d'un contrôleur pendant 2 mois suite à accident et aider pour la mise en œuvre d'Hélios..

Ont aussi été évoquées les questions de l'installation du poste et la non mise en oeuvre des travaux prévus , le coût de 75 000 euros ayant été jugé trop élevé. Les agents se plaignent notamment des courants d'air importants dans le poste, par la porte d'entrée et les fenêtres.

Nous avons aussi parlé syndicalisme mais là permettez moi de garder la teneur des débats pour nos réunions internes notamment notre réunion de bureau de demain.

- Approbation du PV du CTPL du 16 octobre

Nous approuvons le PV du CTPL du 16 octobre que j'ai d'ailleurs signé.

- Point sur le budget

Nous ne pouvons pas débattre de la réalisation du budget puisque nous n'avons pas la réalisation finale , nous avons des états arrêtés au 28 novembre 2006 . Sur ces états 8 postes dépassent les 100% , mais vous avez dû depuis couvrir ces dépassements donc on ne peut y voir clair.

Au delà de ce que vous avez déjà expliqué et du prochain CTPL qui fera l'analyse de 2006 , je voudrais avoir des explications sur les autres dépenses de fonctionnement : prévisions 19 935 euros, dépenses 32 040 euros .

Il reste des crédits en frais de déplacements aussi je rappelle la demande de remboursements des frais réels des personnels.

Je rappelle aussi la gêne pour les agents avec les formations d'une ½ journée.

Comme cela a été abordé au niveau national lors de la restitution d'un groupe de travail TPG /Fondés , des agents nous ont signalés l'inadaptation du marché pour les fournitures de bureau qui ne sont pas adaptés à nos besoins, exemple la ficelle , les chemises cartonnées à scratch..., mais plus important encore les streamers disponibles ne sont pas compatibles, et il y a semble t-il des difficultés d'accès au site pour passer commande.

Par ailleurs, je renouvelle la demande des organisations syndicales de micro portable avec accès Magellan.

- Information sur les restructurations

En ce qui concerne les restructurations, la CGT voudrait vous faire part des observations des agents suite à la restructuration **de Saint Florentin**.

Il est évident que le point de vue est différent entre les agents du poste et ceux arrivant de Brienon et de Seignelay.

Malgré l'augmentation des effectifs les problèmes demeurent. La situation précédente était devenu tellement insupportable que nous en avons parlé lors du CTPL d'octobre et que l'ERD y a été affectée.

Les agents soulignent les difficultés à s'adapter , à subir le mauvais fonctionnement des micros notamment. Ils ne peuvent pas travailler correctement car ils ne peuvent se connecter à plusieurs sur les applications. Donc ils travaillent à tour de rôle et le travail commence à s'accumuler. Personne n'intervient, sauf par téléphone mais rien n'est résolu à l'heure actuelle

L'installation s'est bien passée mais les agents manquent de place. Ils sont serrés comme des sardines, une fois de plus malgré nos maintes interventions le nécessaire n'a pas été fait avant l'arrivée de nouveaux agents. De plus un agent est absent pour l'instant et une mutation arrive au 1er mars.

D'autre part les agents éprouvent quelques appréhensions à exercer à tour de rôle la comptabilité vu les complexités, les contraintes liées à l'antenne.

La sous caisse ne fonctionne pas , les agents sont obligés de faire une intégration bidon recettes /dépenses plus une réserve bidon pour ajuster l'ensemble.

Ils estiment qu'un temps d'adaptation sera nécessaire compte tenu des diverses façons de travailler de chacun .

Les agents souhaitent la mise en place des horaires variables.

Le poste de **Brienon** marchait bien avec 4 agents , maintenant les journées sont très difficiles: le matin courrier , allumage des micros , sauvegarde et dépouillement du courrier et déjà les contribuables sont là .

En effet la réception du public est maintenant concentrée sur 4 ½ journées. A 1h30 c'est le dégagement de la caisse (encaisse de 500 euros tous les jours sauf mercredi et vendredi) et en fait le travail sur le communal ne peut commencer qu'à 14H30.

Difficultés en cas de maladie, le poste est fermé comme aujourd'hui ce qui crée de nombreuses incompréhensions de la part des contribuables et de la mairie

Il semble qu'il y ait peu de chauffage à **Villeneuve l'archevêque**.

En ce qui concerne **les horaires variables et les protocoles ARTT**, la CGT vous demande de prendre l'engagement d'organiser l'expression des souhaits des agents de tous les postes restructurés d'ici la fin du 1er trimestre et en attendant d'inviter les comptables à un peu de souplesse dans les horaires de travail afin de tenir compte des situations individuelles des agents.

- **L'accueil des Domaines**

Nous prenons acte des informations concernant l'organigramme de la TG, le document complète celui qui a été présenté le 29 septembre lors de la journée d'étude des cadres A. Nous n'avons jamais été associé à cette élaboration donc nous prenons acte.

Par contre sur les Domaines nous aimerions savoir quand aura lieu la réunion commune dont le principe a été acté lors du dernier CTPL d'octobre et aussi savoir ce qu'il en est de leurs horaires de travail , des horaires variables.

Au delà des questions d'installation que nous avons déjà évoquées , nous renouvelons nos inquiétudes par rapport à la pérennité de la mission Domaines au trésor, et nous pensons que des efforts doivent être faits sinon on risque de constater un mouvement de retour vers la DGI, ce qui hypothéquerait encore plus le transfert et la pérennité de la mission.

- **Ponts naturels**

Sur cette question, la CGT vous a déjà donné son sentiment lors du dernier CTPL. Vous n'avez pas souhaité demandé l'avis des agents.

La CGT s'abstiendra car, d'une part, vous obligez tous les agents à prendre des jours ARTT à des dates qu'ils n'auraient pas forcément choisi en fonction de leur situation familiale, sans même leur demander leur avis. Avec le lundi de pentecôte, cela fait 4 jours à prendre sur les jours ARTT.

D'autre part, pour la CGT il faudrait une réelle compensation de l'ARTT en emplois , c'est une nouvelle réduction de l'offre de service public.

- **Implantation d'un cadre A à la TG**

Où ira ce cadre A?

Le calendrier Hélios

L'éditorial du Directeur de la DGCP indique les 3 orientations arrêtées, la 1ère paraissant de bon sens et prenant en compte l'expérience passée : à savoir la stabilisation dans le périmètre actuel et l'ouverture de nouveaux modules seulement après des tests suffisants.

Malheureusement dès la 2ème , on sent que la machine à performance est relancée avec un plan d'actions spécifiques pour la production en mars 2007 de 30000 comptes de gestion. Qu'est-il demandé au département de l'Yonne?

Dans la 3 ème orientation le Directeur envisage la poursuite du développement en tenant compte (c'est le moins qu'il puisse faire) des difficultés des petits postes sous Clara.

Le calendrier Hélios qui figure sur le site local ne correspond pas aux réalisations figurant sur le bilan du site national Hélios .

J'ai un peu le sentiment d'une accélération dans le déploiement alors que l'inquiétude des agents et les difficultés sont encore importantes.

Nous avons déjà souligné les problèmes liés aux congés avec le basculement d'Auxerre Banlieue au 1er juillet 2006.

- **L'état des services**

Sur ce point de l'ordre du jour je suis tenté de redire ce que j'ai dit le 16 octobre , la CGT a de nombreuses questions à poser puisque c'est la 1ère fois que le CTPL examine l'état des services 2005 , mais ce n'est plus trop l'actualité , ça l'est encore moins puisque nous sommes en 2007 .

La LOLF, présentée comme un moyen d'assurer plus de transparence et une meilleure maîtrise des dépenses publiques, est utilisée au Trésor pour justifier les réformes régressives dans notre réseau qui se traduisent par des suppressions massives d'emplois.

Cette perte de moyens de fonctionnement oblige les services à se réorganiser en permanence , déstabilisant les personnels au quotidien. Les annonces successives de primes (prime d'intéressement, prime Hélios) sont insuffisantes et ne masquent ni le malaise vécu par les agents, ni la dégradation du service public.

Les postes et services n'assument plus toutes leurs missions, ils sautent d'une priorité à une autre, d'une statistique à une autre, d'un objectif à l'autre sans jamais avoir le temps de

pleinement digérer le précédent, tout cela dans un climat de course à la performance détestable.

En résumé, aujourd'hui, rien ne va plus dans notre administration.

A lire le rapport annuel de performance 2005 tout va bien , il n'y a rien sur Hélios.

Comme chaque année, ces rapports sont édulcorés pour une diffusion extérieure et nous les trouvons difficiles à lire, les caractères sont souvent décalés dans les tableaux.

Nous souhaitons pouvoir débattre de l'activité 2006 dans d'autres conditions . Lors du CTPL d'octobre , M Sorba nous avait répondu que le rapport d'activité était inclus dans le rapport de service au préfet mais que celui-ci n'était pas encore diffusé , l'est-il aujourd'hui?

Nous avons quelques questions et observations dans l'ordre du document pour des raisons de facilité.

- tout d'abord une question sur **le recouvrement des recette publiques** : comment expliquez-vous la baisse importante du taux de recouvrement sur les exercices antérieurs en 2005 , 37,52% contre plus de 52 % avant ?
- Pouvez vous nous préciser le montant total des impôts pris en charge en 2005 en milliers d'euros , nous n'arrivons pas au total de 817 626 mais à 546 229 , il y a 549 309 page suivante?
- sur le projet départemental 2005-2007 qui avait été fourni lors d'un précédent CTPL, vous indiquez que le département s'est engagé dans **une réflexion régionale sur l'amélioration du recouvrement**. Peut -on en savoir un peu plus sur les résultats de cette réflexion?
- de même pouvez vous nous donner les résultats de la réunion Produits Divers et Tribunaux Auxerre et Sens pour solutionner les problèmes de prise en charge **des amendes**? Y a t-il augmentation des prise en charge?
- en ce qui concerne **les produits divers** le plan d'action 2005 portait essentiellement sur le recouvrement des pensions alimentaires et à l'encontre des débiteurs publics. Quels sont les résultats en ces domaines?
- sur **le conciliateur fiscal**: 86 dossiers concernent le trésor sur 255 soit le tiers . Quels types de problèmes reviennent le plus souvent ? Quels sont les résultats des conciliations?
- peut-on avoir une idée des masses et des taux de recouvrement en matière **de contrôle fiscal**? Sur la note du 9 octobre sur le contrôle fiscal externe , vous évoquez le taux de 16,80% au 30 juin , mais de combien est-il en fin d'année?
- nous n'avons rien sur **PVFI** , j'y reviendrais tout à l'heure par rapport à l'actualité.
- sur **les huissiers** c'est une bonne chose que le % de répartition entre huissiers du trésor et huissiers de justice évolue , les 2 huissiers du trésor ayant traité 68,20% des actes en 2005.Les coûts globaux ne sont pas indiqués .
Peut-on avoir quelques explications sur la convention de partenariat conclue avec les huissiers de justice qui vous a conduit à modifier le secteur d'intervention des huissiers du trésor ?
On voit que les amendes n'intéressent pas les huissiers de justice sur Tonnerre et Avallon et avec plaisir que vous rappelez que le recours aux huissiers de trésor doit être privilégié. Dommage que cela fasse un peu double langage avec la DGCP qui a initiée une réforme du statut des huissiers du trésor et la mise ne place de l'OTD qui transfère les charges sur les contribuables.
- Quels sont les restes à recouvrer en matière de **redevance audiovisuelle**. Je ne reviendrais pas sur le fond de cette mauvaise réforme qui a lourdement impactée aussi nos services à la réception des avis de TH?

- Pouvez vous nous donner quelques explications sur l'évaluation des postes en matière **d'amélioration de la qualité des comptes locaux**. L'objectif national était de progresser de 5 points par an de 2006 à 2008 , quel était l'objectif départemental fixé en ce sens ? et peut on avoir des explications sur le graphique qui suit (score , indice).
- **sur le CHD**, 2 postes n'avaient pas basculé au 31 12 , peut-on savoir pourquoi? Comment avez vous évalué les marges de temps dégagées et surtout analysé qu'elles ont permis une amélioration sensible de la qualité du contrôle et la réduction du délai global de paiement d'un tiers?
- les **taux de recouvrement de produits locaux** sont-ils les résultats enregistrés en 2004 car ils ne correspondent pas avec les chiffres du plan page 9?
- quel est le montant des encours CDC, le tableau est illisible?

J'ai aussi deux questions réflexions d'actualité :

- la première sur les engagements PVFI , votre note du 20 octobre rappelait la nécessaire mobilisation du réseau pour leur mise en oeuvre et indiquait la baisse de la note du département suite aux appels mystères réalisés (elle passe de 74,5% à 60,3% alors que l'objectif était de 85%) avec en annexe les règles simples à appliquer . Qu'en est -il au 4ème trimestre?
- la deuxième en lien avec la 1ère, les objectifs et la culture de performance qui font des dégâts dans les services au niveau des conditions de travail. Mais plus grave encore, il a été demandé aux postes de passer les c/ d'attente au 302 et au 306, la TG les redescendrait en début d'année par le 402. Pour nous, il s'agit d'afficher une belle vitrine en total contradiction avec la réalité et on est loin de la sincérité des comptes. Ainsi maintenant l'administration invite «à manipuler» les chiffres, ce n'est vraiment pas notre culture au Trésor et je comprends que cela déboussole les agents.

Sur le plan des effectifs , nous sommes déjà intervenus lors du précédent CTPL.

• Questions diverses

Auxerre :

les agents sont d'accord avec la typologie à 38h30 mais attendent surtout avec impatience le nouveau protocole horaires variables d'ici le mois de mars.

Villeneuve l'Archevêque:

les agents sont d'accord avec la typologie à 38h sur 5 jours et avec les horaires proposés mais surtout ils souhaiteraient les horaires variables comme les textes les y autorisent.

Nous souhaiterions avoir la communication du détail de l'utilisation de l'équipe de renfort et de l'enquête absentéisme 2006 pour notre département.

Au delà des problèmes d'absentéisme déjà évoqués pour Villeneuve sur Yonne (absence de deux mois) je voudrais souligner que les absences pour le stage de catégorie B des lauréats de la liste d'aptitude n'ont pas été anticipées et pris en compte dans l'affectation de l'ERD. C'est important pour un petit poste comme Ancy le Franc.

Nous insistons sur les problèmes de stationnement pour les agents d'Auxerre, un agent vient d'avoir sa voiture abîmée .

L'évacuation de la Trésorerie générale s'est -elle déroulée dans de bonnes conditions?